

## Négociation Mobilité Argenteuil → Cergy du jeudi 3 octobre Compte rendu des élus CGT

Cette première réunion a été l'occasion pour la CGT de rappeler les bases :

1. Pas de casse sociale !
2. Permettre à un maximum de salariés de conserver son emploi et de suivre son activité à Cergy (avec ou sans déménagement).

Car il est beaucoup plus simple de déménager pour un directeur d'établissement ou autres cadres dirigeants au niveau de vie très confortable, que pour un salarié qui doit travailler en équipe et en heures supplémentaires pour avoir un salaire convenable.

**De nombreux salariés de tous âges sont donc dans l'attente de connaître le niveau d'engagement de la direction générale pour prendre des décisions importantes concernant leurs avenir.**

Pour rappel, l'objectif de cet accord n'est pas de financer le trajet-travail habituel, mais de compenser le préjudice du déménagement, notamment pour les salariés les plus pénalisés.

Il a été également utile de rappeler à cette réunion, que cette négociation ne peut pas être comparée avec celles qui ont eu lieu lors des transferts: Pyro / CDE / Emports / PPU / UTP vers Martignas, Mérignac, Poitiers et Seclin. Les mutations ayant eu lieu ces derniers mois se sont toutes faites au volontariat.

**Pour Cergy ce n'est pas du tout le même contexte**, même si le PDG s'est engagé à ce « *qu'une solution satisfaisante pour chacun soit recherchée* ».

- Les propositions amenées par la direction générale lors de cette 1ère réunion sont celles qui avaient été présentées lors de la **commission économique** du 4 février 2019.
- les propositions CGT ont été présentées à l'ensemble du personnel en assemblée générale du personnel ainsi que dans plusieurs tracts. (disponibles sur [www.cgt-dassault-aviation.com](http://www.cgt-dassault-aviation.com)).

Si lors de cette première négociation la direction semble avoir été à l'écoute des arguments présentés par vos élus CGT, le soutien de l'ensemble du personnel sera déterminant et indispensable pour la suite des négociations.

### Prochaines réunions le 24 octobre et le 5 novembre

Tous les salariés intéressés par cette négociation et souhaitant connaître l'évolution des propositions, sont invités à venir débattre à la salle d'expo du restaurant d'entreprise le **mardi 22 octobre entre 11h00 et 14h00.**